



## Compte-rendu du Conseil Communautaire du 8 juillet à Fraimbois

Etaient réunis : membres titulaires : 39

Présents (titulaires ou suppléants) : 36

Nombre de votants : 34

**Essey la Côte**  
**Fraimbois**  
**Franconville**  
**Gerbéviller**

**Giriviller**  
**Haudonville**  
**Lamath**  
**Magnières**  
**Mattexey**  
**Moriviller**  
**Moyen**  
**Remenoville**  
**Seranville**  
**Vallois**  
**Vathiménil**  
**Vennezey**  
**Xermaménil**

M. Denis FERRY  
M. François GENAY  
M. Dominique GALMICHE  
M. Jean-Marie HUEBER  
Mme Françoise GUIZOT  
M. Olivier SIMON  
M. Michel GRAVIER  
M. Bernard GENAY  
M. Pascal BURGAIN  
M. Rémi VUILLAUME  
M. Michel CUNCHE  
Mme Véronique PERRIN  
M. Philippe PAQUIN  
M. Hubert HAGNIEL  
M. Philippe ALAVOINE  
M. François GUERIN  
M. Alain CHOFFEL  
M. Laurent GELLENONCOURT  
M. Alain SALVI

M. Roger BOULAY  
Mme Marie-France LOPPION  
M. Bernard VAUTRIN  
M. Daniel BONTEMS  
Mme Andrée STOECKLIN  
M. Lionel FARON  
M. Bernard SATORI

M. Jean-Pierre SCHEIRLINCK  
M. Olivier NOEL  
M. Gérard GEOFFROY

Mme Adélaïde COSSON  
M. Gilles CONTOIS  
Mme Claudie DEBOMY  
M. Claude ANDRE  
Mme Françoise BALLAND

### Absents excusés :

Madame Agnès LASSIETTE (Lamath)

Messieurs : Milos TESOVIC (Magnières), Thierry BERODIER et Serge MARECHAL (Xermaménil).

### Assistaient également à la séance :

Mesdames : Liliane LECLERC (Fraimbois), Annette LACOTTE (Seranville), Adeline MASSON (stagiaire), Virginie CONTAL (directrice).

Monsieur : Daniel LOPPION

\*  
\* \*

François GENAY remercie M. CREUSAT (responsable du souvenir français de Gerbéviller) et M. MANSUY de leur présence pour présenter leurs activités lors de ce conseil communautaire.

## 1) Présentation du souvenir français

M. CREUSAT rappelle que le Souvenir Français est une association permettant de faire vivre la mémoire des faits de guerre du passé. Elle a été décrétée d'utilité nationale en 1906. Son rôle est :

- de permettre une reconnaissance des soldats (mettre des noms sur les tombes),
- de mener des actions pédagogiques envers les jeunes.

Il rappelle notamment qu'un courrier a été fait à toutes les communes afin de solliciter une subvention qui permettra de financer les transports pour les élèves du collège de Gerbéviller vers Lunéville.

M. MANSUY, professeur d'anglais au lycée Lopic d'Epinal, est un passionné de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale et particulièrement de la zone concernée par la 1<sup>ère</sup> et la 7<sup>ème</sup> armée. Cette zone concerne 9 communes du territoire de la Communauté de communes de la Mortagne : Essey-la-Côte, Giriviller, Magnières, Mattexey, Moyen, Seranville, Vallois, Vathiménil et Vennezey.

M. MANSUY dispose de documents sur ces 9 communes et propose de mettre à disposition son travail.

Les communes désirant approfondir ce sujet ou mettre en place une action particulière (événement ponctuel, valorisation des archives et de la mémoire, rénovation de sites...) sont invitées à prendre contact avec M. CREUSAT qui les mettra en relation avec M. MANSUY.

## 2) Présentation des premières conclusions du stage « jeunesse » d'Adeline MASSON.

Adeline MASSON, stagiaire jusqu'au 8 Août, présente les résultats de son travail et des enquêtes menées auprès des jeunes et des communes (cf. diaporama ci-joint).

## 3) Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil communautaire du 14 mai 2008 à Magnières

Le Président donne lecture du compte-rendu de la réunion du conseil communautaire du 14 mai 2008.

***Délibération n°38/2008 : approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 14 mai 2008 à Magnières***  
***Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte rendu du conseil communautaire du 14 mai 2008 à Magnières tel qu'il lui est présenté.***

***Délibération adoptée à l'unanimité.***

## 4) Culture

Pascal BURGAIN présente le projet autour de la Belgique proposé par les groupes « culture » et « lecture ».

### **Concert : le 8/11/2008 à Gerbéviller**

Partenaires :  
Médiathèque de Lunéville  
Foyer rural de Gerbéviller

Coût total = 2 628 €  
Coût CCM = 1 314 €  
Tarif entrée = 3 € / gratuit pour les moins de 12 ans et tarif famille = 10 €  
Places limitées : sur réservation

Délibération :  
Convention avec la médiathèque de Lunéville  
Convention avec le Foyer Rural de

**Exposition « Brel sur les Planches » : mois de novembre dans les bibliothèques de Magnières, Xermaménil, Fraimbois et la médiathèque de Gerbéviller et jeux dans les bibliothèques**

Partenaires : médiathèque de Lunéville

Coût total = 1 495 €  
Coût CCM = 284 € + assurance

Délibération :  
Convention avec la médiathèque de Lunéville

### **Conteuse le 20 novembre 2008 à Gerbéviller pour les élèves de cycle 2**

+ **stage « conte »** ouvert à tous le week end du 22 et 23 novembre

Partenaires : fédération des Foyers Ruraux

Coût total = 2 050 €  
Coût CCM = 1 325 €  
Tarif par élève = 2 €

Délibération :  
Convention avec la fédération des Foyers Ruraux

**Délibération n°39/2008 : subvention pour le concert du groupe AMBROZIJN et l'exposition « Brel sur les planches »**  
La médiathèque de Lunéville (Communauté de Communes du Lunévillois) a obtenu une subvention dans le cadre de la Convention de Développement Culturel du Pays Lunévillois (CDC) pour la mise en place d'un festival « les échappées Belges ».

Les venues du groupe AMBROZIJN et de l'exposition « Brel sur les planches » ont été prévues sur le territoire intercommunal à la demande du groupe « culture » de la Communauté de Communes de la Mortagne.

Une convention doit être établie entre la Communauté de Communes du Lunévillois et la Communauté de Communes de la Mortagne. La convention précisera les aspects financiers de la venue du groupe AMBROZIJN et de l'exposition « Brel sur les planches ». La moitié des frais liés à l'accueil du concert et de l'exposition seront pris en charge par le Conseil Général dans le cadre de la CDC.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire accepte la proposition de convention de la Communauté de Communes du Lunévillois et autorise le Président à signer tous les documents y afférents.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

**Délibération n°40/2008 : convention avec le Foyer Rural de Gerbéviller pour l'accueil du groupe AMBROZIJN**

Le Foyer Rural de Gerbéviller sera chargé de l'accueil technique du groupe AMBROZIJN le 8 novembre 2008 à la salle des fêtes de Gerbéviller.

Une convention doit être établie entre la Communauté de Communes de la Mortagne et le Foyer Rural de Gerbéviller.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire accepte la proposition de convention avec le Foyer Rural de Gerbéviller et autorise le Président à signer tous les documents y afférents.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

**Délibération n°41/2008 : convention avec la fédération des foyers ruraux pour la venue de la conteuse Michèle MOREAU**

Dans le cadre des animations prévues au mois de novembre sur le thème de la Belgique, le groupe « culture » a proposé que la conteuse Michèle MOREAU fasse une intervention auprès des élèves du cycle 2 de la communauté de communes.

La venue de cette conteuse est portée par la Fédération départementale des Foyers Ruraux et soutenue à hauteur de 50 % par le Conseil Général au travers de la convention de développement culturel (CDC) du Lunévillois.

Une convention doit être établie entre la Communauté de Communes de la Mortagne et la fédération départementale des Foyers Ruraux. Celle-ci gèrera les aspects techniques et financiers de ce projet. .

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire accepte la proposition de convention et autorise le Président à signer tous les documents y afférents.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

## **5) Subvention UNSS**

François GENAY présente la demande de subvention faite par l'UNSS du collège de Gerbéviller. Il rappelle que cette association était auparavant soutenue par le syndicat scolaire qui a été intégré à la communauté de communes lors de sa création. La Communauté de Communes de la Mortagne avait octroyé une subvention de 1000 € en 2006, correspondant à 2 années.

L'UNSS organise des activités tous les mercredis après-midi de septembre à juillet pour les élèves du collège. Ceux-ci ont obtenu d'excellents résultats, ils ont été 1<sup>er</sup> du super challenge inter-établissements (compétition multisports entre 11 collèges) en 2007-2008

Il présente les comptes pour l'année 2006-2007 :

Dépenses = 9 765,80 €

Recettes = 9 253,30 €

Bilan annuel déficitaire = - 512,50 €.

Bilan financier = + 2 641,08 €.

Mme STOECKLIN précise que les principales dépenses sont relatives aux moyens de transport. Les bons résultats obligent les membres de l'UNSS à se déplacer en compétition dans tout le département.

Les membres du bureau proposent :

- de soutenir cette action en octroyant une subvention pour l'année 2007/2008 de 500 €.
- de demander à l'UNSS de rédiger leur demande de subvention en début d'année scolaire sur la base d'un projet de manière à intégrer cette demande dans le budget.
- de demander aux responsables de l'UNSS de participer au groupe de travail « jeunesse » afin que leur action s'intègre pleinement dans le projet de la communauté de communes.

**Délibération n°42/2008 : demande de subvention : Association Sportive UNSS**

*L'Association Sportive UNSS sollicite une aide au financement d'activités sportives de la Communauté de Communes de la Mortagne pour les élèves du collège de Gerbéviller.*

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire accepte d'accorder :*

*- une subvention d'un montant de 500 € pour l'année 2007-2008 au vu du rapport d'activités et du nombre d'enfants concernés par l'action de l'UNSS.*

*Il autorise le Président à signer tous les documents y afférents.*

*Délibération adoptée à l'unanimité.*

## **6) Ordures ménagères**

---

François GENAY présente la proposition de la trésorerie de mettre en non valeur des factures impayées relatives aux ordures ménagères. Il souligne qu'aucune mise en non valeur n'a été réalisée depuis 2004. Celles-ci concernent 9 foyers pour lesquels tous les recours ont été tentés par les services de la trésorerie.

**Délibération n°43/2008 : admission en non valeur des factures ordures ménagères**

*Depuis janvier 2008, Monsieur le Trésorier Principal de Lunéville a fait parvenir des états des produits irrecouvrables, malgré les différentes poursuites engagées.*

*Le conseil communautaire doit se prononcer sur l'admission en non valeur des titres de recettes suivants :*

*Recouvrement ordures ménagères pour 2004 à 2007 : montant total = 3 103,49 €.*

*Ce montant concerne neuf foyers.*

*Le bureau du 23 juin a émis un avis favorable.*

*Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, (à l'unanimité ou abstention), accepte l'admission en non valeur des titres de recettes ordures ménagères non recouverts.*

*Il autorise le Président à signer tous les documents y afférents.*

*Délibération adoptée à l'unanimité.*

## **7) Convention « espace naturel sensible »**

---

Alain SALVI rappelle le programme d'intervention sur la Mortagne et ses affluents validé en 2007 et les demandes de subvention effectuées auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle. Il présente la proposition du Conseil Général de financer une partie des travaux sur la Mortagne par un fonds spécifique « Espaces Naturels Sensibles ».

Ce fonds est abondé par la taxe départementale pour les espaces naturels sensibles.

**Délibération n°44/2008 : convention de partenariat collectivités pour les rivières ENS**

*Dans le cadre des travaux de restauration de la Mortagne, de ses affluents et de deux affluents de la Meurthe, le Conseil Général propose de signer une convention de partenariat avec la Communauté de Communes de la Mortagne pour les rivières classées espaces naturels sensibles fixant les modalités de financement.*

*Le conseil communautaire autorise le Président à signer cette convention ci-jointe et tous les documents y afférents.*

*Délibération adoptée à l'unanimité.*

## 8) Machine à affranchir

---

Les activités de l'association AGIR sont aujourd'hui gérées par le SIVOM de Meurthe-et-Mortagne. L'association AGIR souhaite utiliser la machine à affranchir, déjà mutualisée avec la commune de Gerbéviller et le SIVOM.

**Délibération n°45/2008 : convention d'utilisation de la machine à affranchir avec l'association AGIR**  
*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer une convention avec l'association AGIR pour l'utilisation de la machine à affranchir de la Communauté de Communes de la Mortagne, à titre gratuit pour la location.*  
*Les frais d'affranchissement seront à la charge de l'association AGIR.*

*Délibération adoptée à l'unanimité.*

## 9) Questions diverses

---

### ❖ Présentation des propositions des groupes de travail

Chaque responsable de groupe participant au conseil communautaire présente les actions proposées au cours de leur 1<sup>ère</sup> réunion.

#### **Propositions du groupe de travail communication (responsable : Thierry BERODIER) :**

- Après chaque conseil communautaire, réaliser un document d'information de format A5 à donner aux Mairies détaillant les décisions prises lors de la réunion,
- Réaliser un document par commune rappelant le fonctionnement de la gestion des déchets,
- Améliorer la présentation du bulletin,
- Faire évoluer le site Internet,
- Programmation du prochain bulletin, mi-octobre, pour annoncer les animations sur la Belgique du mois de novembre.
- Poursuite du stage d'Adeline MASSON

#### **Propositions du groupe de travail paysage (responsable : Jeanne VIRIAT) :**

- Valorisation des usoirs et traitement paysager global dans un village.
- Valorisation et remise en eau des fontaines. Dans une première étape, un village ayant déjà réalisé cela pourrait être visité avec le groupe de travail.
- Travail de sensibilisation dans les écoles (certaines écoles le font déjà).
- Création d'une « marque » paysagère se retrouvant dans chaque commune de la CCM.
- Journée sur la valorisation des fruits et la place des vergers dans le paysage.
- Réalisation d'une charte paysagère.
- Conseils pour le jardinage : beaucoup de gens reviennent au jardinage et ont besoin de conseils. La CCM pourrait réaliser des journées ou ateliers de sensibilisation sur le jardin et sa place dans le paysage. Une enquête du type « on travaille pour des prunes, et vous ? » pourrait être menée sur le thème du jardin potager.
- Mise en place d'une bourse aux plantes.
  - ➔ Planning pour les mois à venir :
- Juillet : passage des jurys du concours des Maisons Fleuries,
- Septembre/octobre : plantation de vivaces à Mattexey,
- Octobre/Novembre : organisation d'une journée sur la valorisation des fruits, en fonction des disponibilités de l'association des croqueurs de pommes.

**Propositions du groupe de travail urbanisme (responsable : Laurent GELLENONCOURT) :**

- Poursuite du plan de formation,
- Mise en cohérence des règlements d'intervention de la communauté de communes,
- Réalisation d'un inventaire des aides et outils existants sur l'habitat,
- **Incitation à la maîtrise des consommations énergétiques : aide à la réalisation de bilans thermiques pour les particuliers**

**Propositions du groupe de travail culture (responsable : Pascal BURGAIN) :**

- Festival sur la Belgique,
- Axer une démarche culturelle auprès des jeunes,
- Création d'un lieu culturel,
- Mutualisation d'animations pour plusieurs manifestations grand public,
- Organisation d'une fête de la musique intercommunale en 2009,
- Jeux inter-villages à l'échelle de la communauté de communes,
- Spectacles de petites formes.

**Propositions du groupe de travail lecture publique (responsable : Marie-France LOPPION) :**

- Organisation des animations sur la Belgique : BD, jeux, exposition,...

**Propositions du groupe de travail jeunesse (responsable : Marie-France LOPPION) :**

- Afin de continuer la dynamique lancée par les visites d'Adeline sur le territoire intercommunal, le groupe souhaite qu'une action de type « draisine + barbecue » soit menée fin août,
- Une nouvelle réunion pour organiser cela s'est déroulée le 7 juillet 2008
- Sur un terme plus long, planifier un calendrier de sorties (culturelles, sportives,...),
- « Bouts » organisées régulièrement et dans un village différent à chaque fois.

Marie-France LOPPION présente l'action « draisine » organisée par le groupe « jeunesse » le 29 Août :

- Départ de Gerbéviller en draisine jusque Magnières
- Repas tiré du sac à Magnières
- Concert.

Le groupe « jeunesse » recherche un marabout permettant d'accueillir les jeunes en cas de pluie (tous les marabouts d'AGIR étant réservés pour le fête de la mirabelle) et invite les élus à cette soirée.

M.F. LOPPION souligne également la forte participation des jeunes à la réunion du groupe, prémises d'un futur conseil intercommunal de jeunes. Cela permet de sensibiliser les jeunes au montage de projet et de les confronter aux difficultés et contraintes diverses d'un projet.

**Propositions du groupe de travail services (responsable : Pascal BURGAIN) :**

**Santé :** 2 pôles (Magnières et Gerbéviller) à maintenir et à faire vivre

- engager la réflexion avec les professionnels de santé
- élaborer un projet de maison de santé

**Petite enfance :**

- recenser l'existant en matière d'activités (mercredi et vacances scolaires) sur le territoire et d'identifier les manques.
- interroger la commune de Gerbéviller ainsi que les structures (Relais, PMI) intervenants sur le sujet sur les demandes.

**Transport :**

- suivre l'étude menée au niveau du Pays
- valoriser le minibus.

Concernant le projet de maison de santé, François GENAY rappelle les conclusions de la réunion tenue à Xermaménil en janvier 2007 avec les intervenants des services et majoritairement des professionnels de santé. Il confirme de plus la mobilisation des professionnels de santé de Magnières autour de ce projet.

M. CUNCHE demande pourquoi ne pas réfléchir à une plus importante structure centrée sur Gerbéviller.

François GENAY répond que les professionnels de santé de Gerbéviller ne sont pour le moment pas intéressés par un projet de maison médicale. Toutefois, il est certain que la réflexion sera également à mener sur Gerbéviller dans les années à venir. L'urgence est de travailler aujourd'hui sur Magnières.

P. ALAVOINE précise que ce type de projet ne peut pas se faire sans la volonté des médecins.

M. FARON demande si les praticiens intéressés travaillent déjà sur le territoire. Les professionnels de santé engagés dans ce projet sont le médecin, le pharmacien, les infirmières de Magnières ainsi que les kynésithérapeutes de Rambervillers exerçant antérieurement sur Magnières et le dentiste de Gerbéviller.

***Les membres du conseil communautaire valident la poursuite de la réflexion par le groupe « services » sur le projet de maison de santé à Magnières.***

M.F. LOPPION demande pourquoi la petite enfance est traitée dans le groupe « service » et pas dans le groupe « jeunesse ».

P. BURGAIN répond que ce thème est traité sous l'angle du service aux familles plutôt que sous l'angle d'une activité proposée aux jeunes.

**Propositions du groupe de travail tourisme/patrimoine (responsable : Philippe ALAVOINE) :**

- Réaliser ou mettre à jour une liste des éléments touristiques du territoire en les hiérarchisant :
  - 1<sup>er</sup> plan : château de Moyen, draisines,...
  - 2<sup>nd</sup> plan : volcan, chêne de Vallois, ruines de Lana,...
- Développer et baliser des circuits de balades familiales d'une heure trente autour de ces éléments,
- Créer un document cartographique reprenant toutes ces informations,
- Indiquer à quel endroit la vallée de la Mortagne est classée,
- Organiser un nouveau rallye découverte,
- Valoriser les sites de guerre.

**Propositions du groupe de travail économie – agriculture (responsable : Bernard GENAY) :**

- Salon des artisans en lien avec le collège
- Communication :
  - une feuille dans le « fil de la Mortagne » listant les différents artisans et commerçants du territoire. Se renseigner sur les contraintes relatives à la mise en concurrence.
  - Une journée d'accueil des nouveaux habitants : à voir avec le groupe « communication »
- Formation : réponse aux marchés publics
- Accueil de stagiaires et d'apprentis
- 1<sup>ère</sup> étape pour ses actions : un courrier sera envoyé à toutes les entreprises pour les interroger sur ces propositions.**
- Un comité de pilotage pour le suivi des dossiers de subventions auprès du conseil régional

❖ **Mutualisation des services**

François GENAY fait part des rencontres avec la Communauté de Communes des 3 Vallées et la Communauté de Communes de la Vezouze qui ont toutes deux des gestions différentes des employés intercommunaux.

La Communauté de Communes des 3 Vallées a créé, en complément de son équipe d'insertion, une équipe de salariés intercommunaux qualifiés. Les points forts sont :

- ⇒ l'encadrant qualifié permettant de former le personnel à divers travaux
- ⇒ l'équipe d'insertion permettant une souplesse dans la réalisation des travaux (notamment en été).

La Communauté de Communes de la Vezouze a un système quasiment identique au nôtre, à savoir, un syndicat employant 2,5 personnes. La gestion administrative (établissement des paies et des contrats de travail) est confiée à la communauté de communes. La gestion des plannings et le recrutement sont effectués par le syndicat.

Afin d'avancer dans la réflexion, le bureau propose aux communes de répondre à un questionnaire permettant de savoir si les communes sont intéressées par la création d'une équipe technique intercommunale.

R. VUILLAUME demande d'où émane cette réflexion. François GENAY répond que l'ancien président du SIVOM a plusieurs fois sollicité la communauté de communes pour une réflexion sur la reprise du SIVOM.

H. HAGNIEL s'interroge sur le fait que le SIVOM équilibre ses comptes grâce à la prestation faite pour les communes du Bayonnais. François GENAY répond que la réflexion doit, dans un 1<sup>er</sup> temps, être indépendante du Bayonnais.

### ❖ **Salle de judo à Gerbéviller**

François GENAY donne la parole aux représentants de la commune de Gerbéviller qui a demandé que soit abordé le sujet de la salle de judo.

D. BONTEMS explique que les conditions d'utilisation de la salle des fêtes pour la pratique du judo ne sont pas satisfaisantes. Le club de judo a demandé qu'une salle spécifique soit aménagée. Il propose d'aménager l'ancienne salle de bal (située au dessus du garage du minibus du CCAS), pour la rentrée de septembre, et, compte-tenu des participants au judo émanant des différentes communes du territoire, il sollicite une participation de la communauté de communes ou des communes membres.

François GENAY rappelle le fonctionnement de la communauté de communes : les projets, quelsqu'ils soient, doivent être travaillés en groupe de travail (« jeunesse » pour ce projet) et ensuite présentés au bureau puis au conseil communautaire. Il propose que ce projet suive cette procédure, c'est-à-dire que les travaux soient définis et chiffrés et ensuite présentés au groupe de travail. Il demande s'il est possible de différer les travaux de quelques mois afin d'étudier le projet.

D. BONTEMS répond qu'il n'est pas possible de retarder les travaux compte-tenu des conditions actuelles d'utilisation de la salle des fêtes et propose de réaliser dans un premier temps des travaux plus légers.

A. STOECKLIN propose qu'une autre commune mette une salle à disposition de ce club.

### ❖ **Bilan AGIR Pâques**

François GENAY présente les chiffres de la participation à la section AGIR sport de Pâques : 137 enfants correspondant à 102 familles.

### ❖ **Mission Locale**

François GENAY fait part de la demande de la Mission Locale de disposer d'un bureau avec téléphone et une liaison internet. Il propose que cette permanence se fasse dans le bureau situé au 1<sup>er</sup> étage de la Maison des Associations dans la mesure où celui-ci serait loué à la communauté de communes.

D. BONTEMS informe que ce bureau sera loué à l'ADMR et non à la communauté de communes.

### ❖ **Formation des délégués intercommunaux**

François GENAY informe que 20 délégués de la CC Mortagne et 10 de la CC Bayonnais ont assisté à la réunion organisée par le Carrefour des Pays Lorrains et Mairies Conseils à Einvaux. Cette formation a permis de refaire le point sur le fondement de l'intercommunalité et a apporté des précisions quant à son fonctionnement.

❖ **Visite St Gobain Pont-à-Mousson**

François GENAY propose une visite de l'usine de St Gobain de Pont-à-Mousson : visite de la fonderie / démonstration de tuyau / intégration du développement durable.

De nombreux délégués sont intéressés.

La visite est programmée le vendredi 12 septembre (prévoir toute la journée). S'inscrire auprès du secrétariat de la Communauté de Communes de la Mortagne (cf. coupon d'inscription joint).

**Prochain bureau : le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2008 à 20h30 à Gerbéviller**

**Prochain Conseil Communautaire :**

**le mardi 9 septembre 2008 à 20h30 à Xermaménil**

A Gerbéviller le 27 juillet 2008  
Le Président,

François GENAY

**Destinataires du compte-rendu :**  
- membres du Conseil Communautaire